



PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT 2026-2030

Un projet ambitieux de 570 M€ pour l'avenir de la Somme

Le Plan pluriannuel d'investissement 2026 - 2030

Il constitue une **feuille de route stratégique majeure** pour accompagner le développement équilibré, solidaire et durable du territoire. À travers une programmation globale de plus de 570 M€, le Département affirme sa volonté **d'agir concrètement au service des habitants, des communes et des acteurs locaux, tout en répondant aux grands enjeux de transition, de cohésion sociale et d'attractivité.**

Structuré autour de **neuf axes prioritaires**, ce plan traduit une approche cohérente et ambitieuse de l'action publique. Il vise à renforcer la cohésion territoriale, soutenir les dynamiques locales, moderniser les infrastructures essentielles et garantir des conditions de vie de qualité pour tous. Les investissements portent à la fois sur des projets structurants d'envergure - notamment en matière d'aménagement, de mobilités ou d'équipements publics - et sur des actions de proximité, au plus près des besoins des usagers et des collectivités.

Le PPI engage également le Département dans une démarche résolument tournée vers l'avenir : adaptation et modernisation des collèges, transition écologique, amélioration des services publics, accompagnement des parcours de vie ou encore valorisation du patrimoine et du tourisme. À travers ces choix, le Département entend concilier performance de l'action publique et réponse aux défis sociaux, environnementaux et économiques du territoire.

Enfin, ce programme s'inscrit dans **une dynamique de transformation durable de l'organisation départementale**, illustrée notamment par des projets structurants majeurs, tels que le regroupement de services sur un site unique, visant à améliorer l'efficacité du service public.

Trois questions à Christelle HIVER

Présidente du Conseil départemental de la Somme



Dans quel contexte financier avez-vous conçu le PPI du Département ?

Notre situation financière maîtrisée nous permet de continuer à agir avec détermination et responsabilité pour préserver l'essentiel en garantissant un service public de proximité de qualité tout en investissant pour l'avenir.

570 millions d'euros sont ainsi inscrits sur la période 2026-2030 afin de réaliser des opérations structurantes attendues et nécessaires.

Cette capacité à investir se déploie dans un contexte économique tendu et à une époque où l'on nous demande de faire plus avec moins, en assumant des charges nouvelles, la plupart du temps décidées sans concertation ni compensation. Or chaque euro dépensé à la place de l'Etat

est un euro de moins pour rénover un collège, entretenir une route, équiper les services de secours ou soutenir une commune rurale.

Réduction de l'autonomie fiscale, baisse des dotations de l'Etat : le manque à gagner des Départements s'élève à 46 milliards sur ces 15 dernières années ce qui explique pourquoi certaines collectivités se retrouvent dans une situation extrêmement délicate.

Vigilants sur l'utilisation des deniers publics depuis 2015, nous ne sommes pas dans ce cas de figure pour l'instant, ce qui nous permet aujourd'hui de proposer un PPI ambitieux, de planifier des interventions dans l'intérêt général du Département.

Quelles seront les grandes priorités du Département dans les années à venir ?

Garant des solidarités humaines à tous les âges de la vie et outil de l'équilibre territorial en matière d'aménagements, notre Département s'attache à œuvrer pour le développement durable et global du territoire.

Nous sommes déterminés à mener une politique volontariste avec un objectif clair : offrir un cadre de vie équilibré et harmonieux aux Samariens.

Trois priorités guident l'action départementale : la cohésion sociale, le bien-vivre en Somme et la transition écologique.



A travers ce PPI, près de 320 millions d'euros seront consacrés à l'attractivité du territoire afin de soutenir les projets des communes et intercommunalités pour dynamiser les centres-bourgs, aménager les espaces publics, mettre aux normes l'accès aux bâtiments communaux, mais également pour poursuivre et finaliser les grands chantiers marquants du 21^{ème} siècle comme le Canal Seine-Nord Europe, la liaison ferroviaire Roissy-Picardie, le programme Vallée de Somme - Vallée idéale, sans oublier la modernisation des collèges et la sécurisation de toutes les mobilités via nos routes départementales.

Cet élan ne doit pas occulter les actions qui seront déployées pour protéger et accompagner les parcours de vie, pour valoriser le lien social, la vie associative, le sport, le tourisme, la culture et le patrimoine.

Enfin, nous allons mobiliser d'importants moyens pour préserver nos ressources naturelles face notamment au changement climatique, pour garantir la sécurité des personnes et des biens et soutenir les filières alimentaires.

Comment les solidarités s'inscrivent-elles dans ce PPI ?

Maintenir le lien, garantir les droits, accompagner les plus précaires, et surtout, incarner un service public qui protège et qui rassemble, notre responsabilité est considérable en matière d'aide à la personne.

Je veillerai, personnellement, à ce que notre Département soit un exemple quant à l'inclusion en améliorant le quotidien des publics concernés et les conditions de travail des professionnels.

Cela sous-entend un investissement conséquent en matière d'équipements afin de mettre à la disposition des parties prenantes des locaux adaptés et résilients.

*Investir aujourd'hui, c'est préparer l'avenir !
À travers ce plan ambitieux, le département affirme
sa volonté d'agir concrètement pour les samariens et
pour le développement équilibré de notre territoire*

À quoi sert un Plan pluriannuel d'investissement (PPI) ?

Un Plan pluriannuel d'investissement (PPI) est un outil stratégique de pilotage budgétaire et financier qui permet au Département de programmer, sur plusieurs années, les investissements nécessaires au développement et à l'attractivité du territoire.

Véritable feuille de route financière, le PPI permet d'anticiper, de planifier et d'échelonner les dépenses d'investissement sur la période 2026-2030, tout en tenant compte des capacités financières de la collectivité. Il offre ainsi une vision globale et cohérente des projets à conduire, de leur calendrier de réalisation et des moyens mobilisés pour les financer.

Le PPI permet également de hiérarchiser les priorités et d'assurer un équilibre entre ambition et soutenabilité financière. Grâce à cette programmation pluriannuelle, le Département peut engager des investissements structurants sans compromettre la stabilité de ses finances.

Ce nouveau PPI s'inscrit dans la continuité des engagements précédemment portés dans le cadre du PPI 2023-2027, avec une actualisation et un remaniement de certaines opérations afin de tenir compte de l'évolution des besoins, des contraintes techniques et du contexte économique.

Le programme 2026-2030 repose sur plusieurs axes majeurs : la modernisation des collèges, l'entretien et l'amélioration des infrastructures routières, la transition écologique, la prévention des inondations, ainsi que le soutien aux territoires à travers une politique territoriale renouvelée.

Le PPI poursuit plusieurs objectifs essentiels : planifier les investissements dans le temps ; définir des priorités et accompagner les choix de la collectivité ; garantir la compatibilité des projets avec les capacités financières du Département ; donner de la visibilité aux élus, aux communes, aux partenaires et aux habitants sur les projets à venir.

Il est un outil de projection, de transparence et de transformation au service du territoire et des Samariens.

Au-delà de sa dimension budgétaire, le PPI constitue une véritable feuille de route pour les acteurs du territoire. En donnant de la visibilité sur les projets et les investissements à venir, il permet aux entreprises et aux partenaires locaux d'anticiper les besoins, de se préparer aux futurs marchés publics et d'accompagner le développement de la Somme sur le moyen et long terme.

570 M€ pour le développement du territoire répartis en 9 axes

Axe 1 : Améliorer le cadre de vie et renforcer l'attractivité du territoire

Axe 2 : Moderniser les collèges pour mieux accompagner la réussite des élèves

Axe 3 : Entretien et sécuriser les routes départementales au service des mobilités du quotidien

Axe 4 : Assurer un accompagnement adapté des publics les plus fragiles tout au long de leur vie

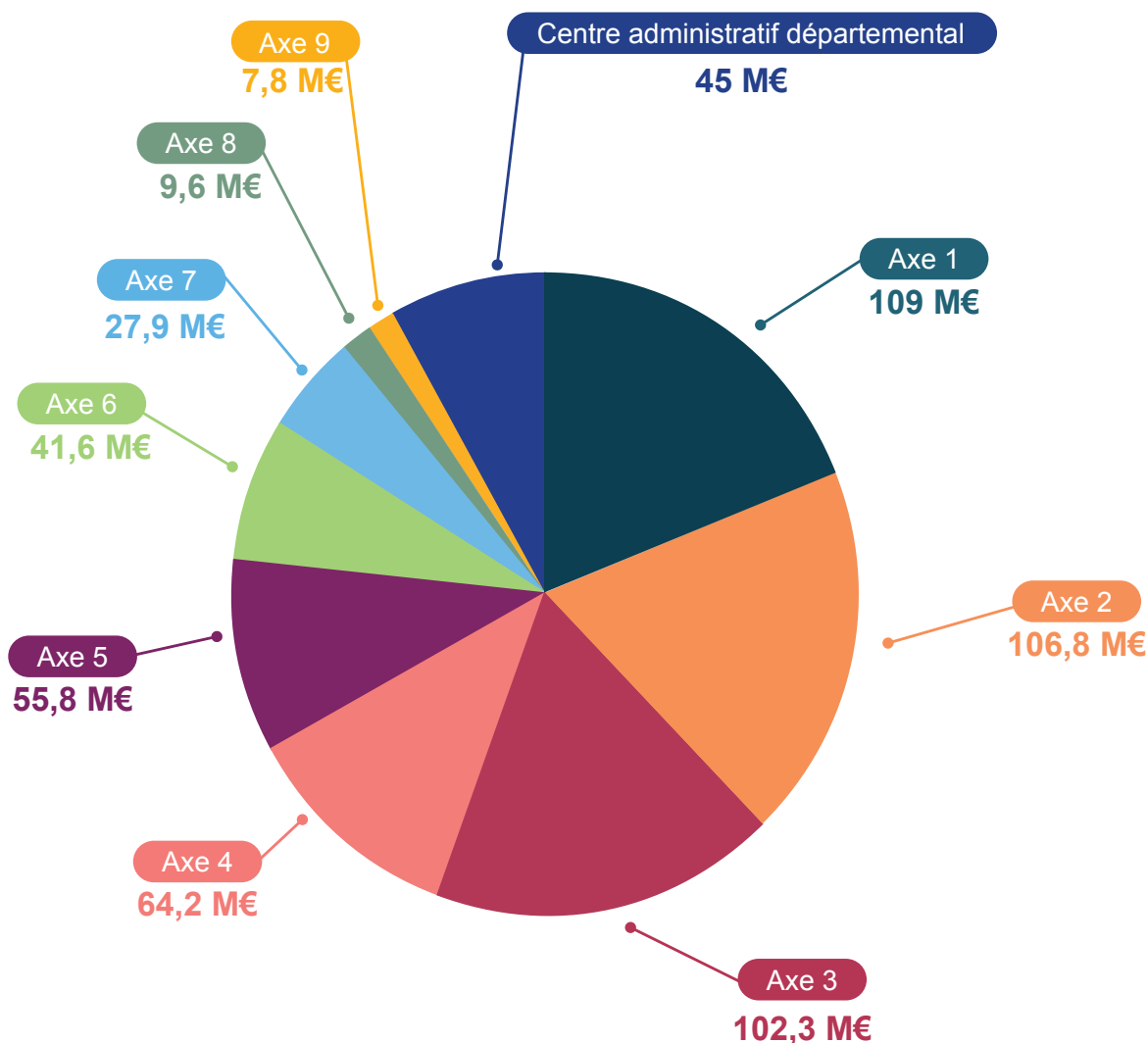
Axe 5 : Valoriser les atouts culturels, patrimoniaux, touristiques, sportifs et associatifs au service du lien social et de l'attractivité

Axe 6 : Moderniser les équipements et les outils de l'administration pour renforcer l'efficacité du service public

Axe 7 : Préserver le patrimoine naturel et les ressources du territoire

Axe 8 : Renforcer les moyens pour assurer la sécurité des personnes et des biens

Axe 9 : Soutenir l'agriculture et les filières alimentaires du territoire



Axe 1 - Améliorer le cadre de vie et renforcer l'attractivité du territoire

Améliorer le quotidien des habitants, renforcer l'attractivité de la Somme et accompagner le développement des territoires : telle est l'ambition de cet axe du Plan pluriannuel d'investissement.

Aux côtés des communes et des intercommunalités, le Département soutient des projets concrets qui améliorent la qualité de vie : modernisation des équipements publics, accessibilité, services de proximité, transition écologique ou encore accès aux soins. Il investit également dans des infrastructures structurantes afin de renforcer les mobilités, l'attractivité économique et le rayonnement du territoire.

Au total, près de 109 M€ sont mobilisés, dont une part importante consacrée au soutien direct des collectivités locales.

Des actions concrètes au service des habitants :

Soutenir les projets des communes et intercommunalités

Près de 77 M€ seront consacrés à l'accompagnement des collectivités locales dans des projets améliorant directement la vie quotidienne des habitants : rénovation énergétique des bâtiments publics, mise en accessibilité des équipements, modernisation des écoles, création de maisons de santé ou encore soutien aux commerces de proximité.

Objectif : garantir des services de qualité accessibles à tous, partout sur le territoire.

Développer les grandes infrastructures d'avenir

Le Département participe à plusieurs projets structurants majeurs destinés à renforcer l'attractivité économique et l'ouverture du territoire :

- la participation au Canal Seine-Nord Europe, véritable levier de développement logistique et industriel ;
- la remise en navigation de la section Voyennes - Saint-Simon, accompagnée de la création d'une véloroute ;
- le soutien à la liaison ferroviaire Roissy-Picardie pour connecter Amiens au réseau TGV.

Objectif : mieux relier la Somme aux grands échanges nationaux et européens.

Accélérer la connectivité numérique du territoire

Avec la finalisation du déploiement de la fibre optique, le Département poursuit son engagement pour garantir un accès au très haut débit sur l'ensemble du territoire.

Objectif : permettre à chacun de vivre, travailler et entreprendre en Somme dans les meilleures conditions.

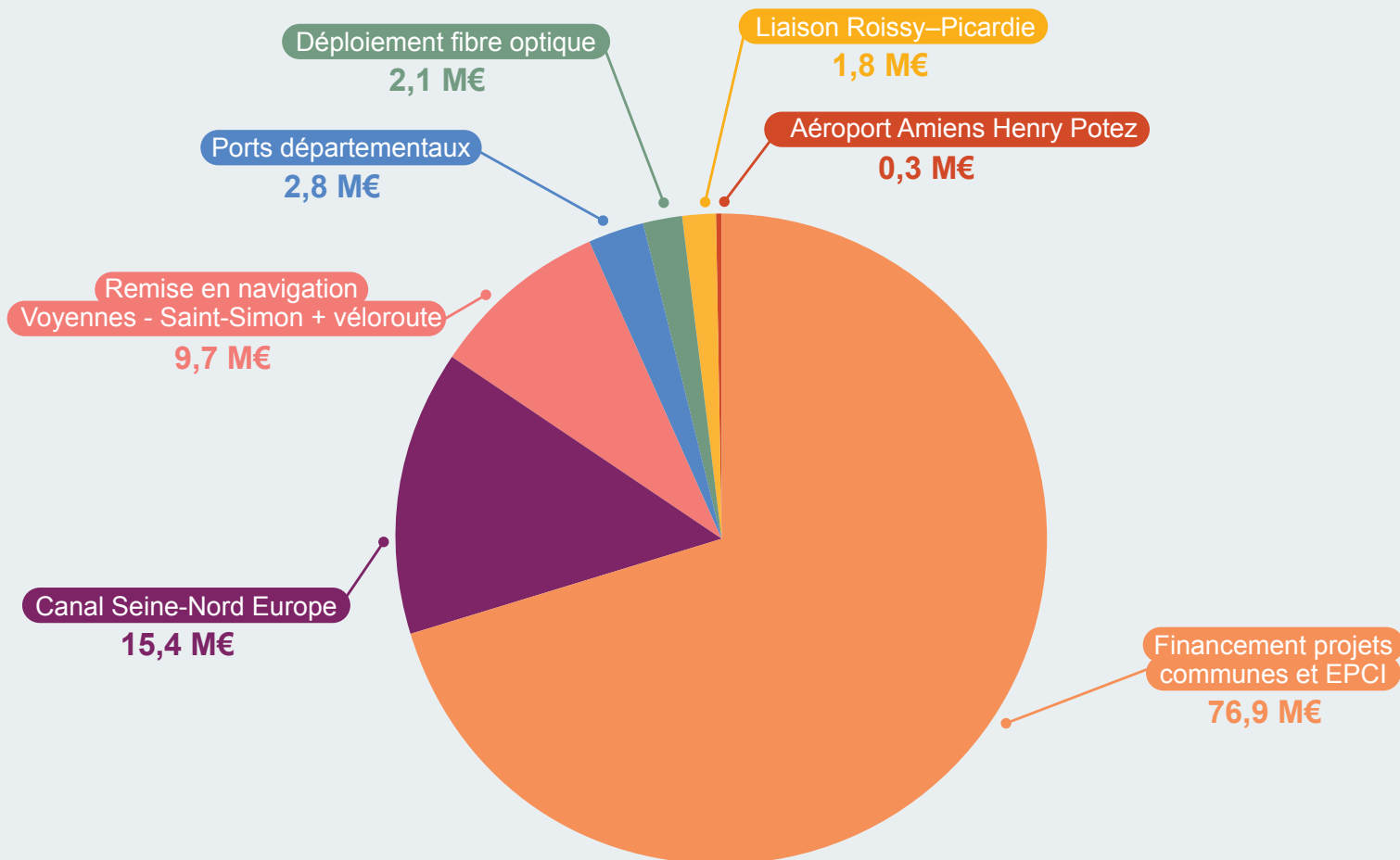




Commune de Long

109 M€

Faire de la Somme un territoire toujours plus agréable à vivre, accessible et dynamique, où chaque habitant bénéficie de services publics et de services de proximité de qualité, tout en offrant aux entreprises et aux acteurs économiques les conditions nécessaires à leur développement.



Axe 2 - Moderniser les collèges pour mieux accompagner la réussite des élèves

Investir dans les collèges, c'est investir dans l'avenir de la Somme. À travers cet axe, le Département poursuit l'ambition d'offrir à chaque collégien des conditions d'apprentissage modernes, confortables et adaptées aux enjeux de demain.

Construction et réhabilitation d'établissements, amélioration des espaces de vie, rénovation énergétique, développement du numérique éducatif et modernisation de la restauration scolaire : le Département agit à la fois sur les grands projets et sur le quotidien des élèves et des équipes éducatives.

Au total, plus de 106,8 M€ sont consacrés aux collèges dans le cadre du PPI.

Des actions concrètes pour la réussite des collégiens :

Construire et transformer les collèges de demain

Le Département engage plusieurs opérations majeures pour adapter durablement les établissements scolaires :

- la reconstruction du collège Charles-Bignon à Oisemont ;
- la réhabilitation lourde du collège Rosa Parks à Amiens ;
- le lancement d'études pour de futurs projets, notamment le collège Joliot Curie à Longueau.

Objectif : proposer des établissements modernes, fonctionnels et adaptés aux nouvelles pratiques pédagogiques.

Améliorer concrètement le quotidien dans les établissements

Près de 30 M€ sont consacrés à des travaux de proximité : rénovation des salles de classe et de sciences, modernisation des espaces de vie (foyers, CDI), aménagement des cours et construction de préaux, notamment à Corbie, Poix-de-Picardie et Amiens.

Objectif : offrir aux élèves un environnement de travail agréable, stimulant et adapté à leurs besoins.



Accélérer la transition écologique et numérique des collèges

Le Département agit pour des établissements plus durables, plus inclusifs et plus innovants :

- rénovation énergétique des bâtiments afin d'améliorer le confort et de réduire les consommations ;
- mise en accessibilité des établissements ;
- renouvellement d'un parc de plus de 12 500 équipements numériques (ordinateurs, vidéoprojecteurs, tableaux interactifs).

Objectif : préparer les collégiens aux enjeux de demain dans des établissements responsables et adaptés aux évolutions pédagogiques.

Offrir une restauration scolaire de qualité

Le Département investit plusieurs millions d'euros pour moderniser les cuisines et les espaces de restauration, notamment dans les collèges de Mers-les-Bains, Villers-Bretonneux, Bernaville, Moreuil et Amiens.

Objectif : garantir des repas de qualité, favoriser les circuits courts et améliorer le bien-être des élèves au quotidien.

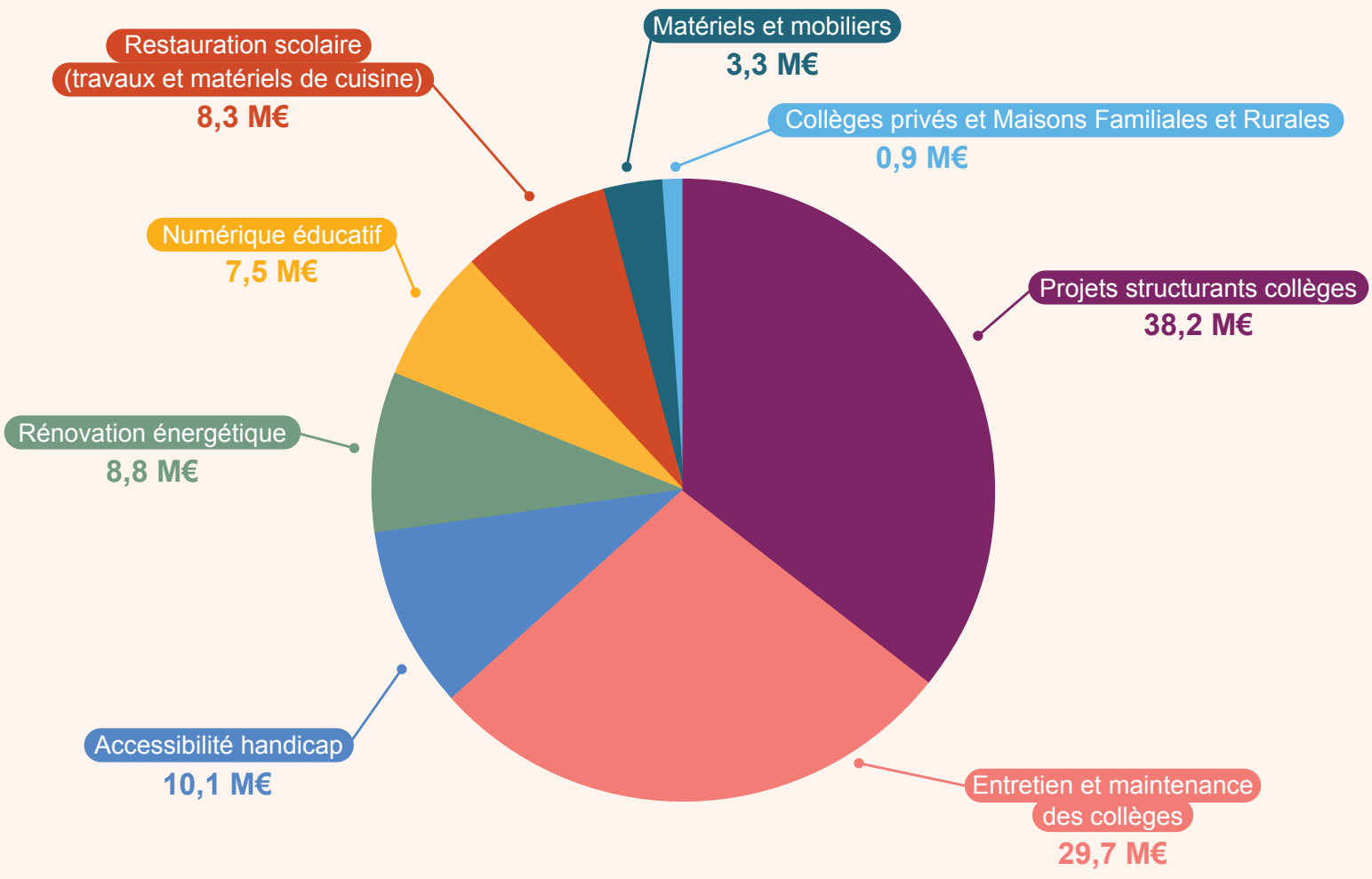




Projet de réhabilitation du collège Rosa Parks (Amiens)

106,8 M€

Faire des collèges de la Somme des établissements exemplaires, où chaque élève peut apprendre, s'épanouir et construire son avenir dans les meilleures conditions.



Axe 3 - Entretien et sécuriser les routes départementales au service de toutes les mobilités du quotidien

Avec plus de 4 550 km de routes départementales et près de 200 km de voies cyclables, la mobilité constitue un enjeu essentiel pour les habitants, les entreprises et l'attractivité du territoire.

À travers cet axe, le Département investit pour entretenir, moderniser et sécuriser ses infrastructures routières. L'objectif est de préserver durablement ce patrimoine, d'améliorer les conditions de circulation et de garantir la sécurité des usagers tout en accompagnant l'évolution des mobilités.

Plus de 102 M€ sont consacrés à cet axe majeur du Plan pluriannuel d'investissement.

Des actions concrètes pour des déplacements plus sûrs et plus fluides :

Entretien durablement le réseau routier

Près de 73 M€ sont investis pour assurer le renouvellement des chaussées, la modernisation de la signalisation et la réalisation de travaux ciblés (purges, reprises, sécurisation).

Objectif : garantir des routes en bon état partout sur le territoire et assurer la sécurité des usagers au quotidien.

Adapter les axes les plus fréquentés

Certaines infrastructures nécessitent des aménagements plus importants afin de répondre à l'évolution des usages, comme les travaux engagés sur la RD12, qui feront l'objet d'un investissement significatif pour améliorer la sécurité et le confort de circulation.

Objectif : sécuriser les axes structurants et accompagner le développement du territoire.

Développer des mobilités plus partagées et complémentaires

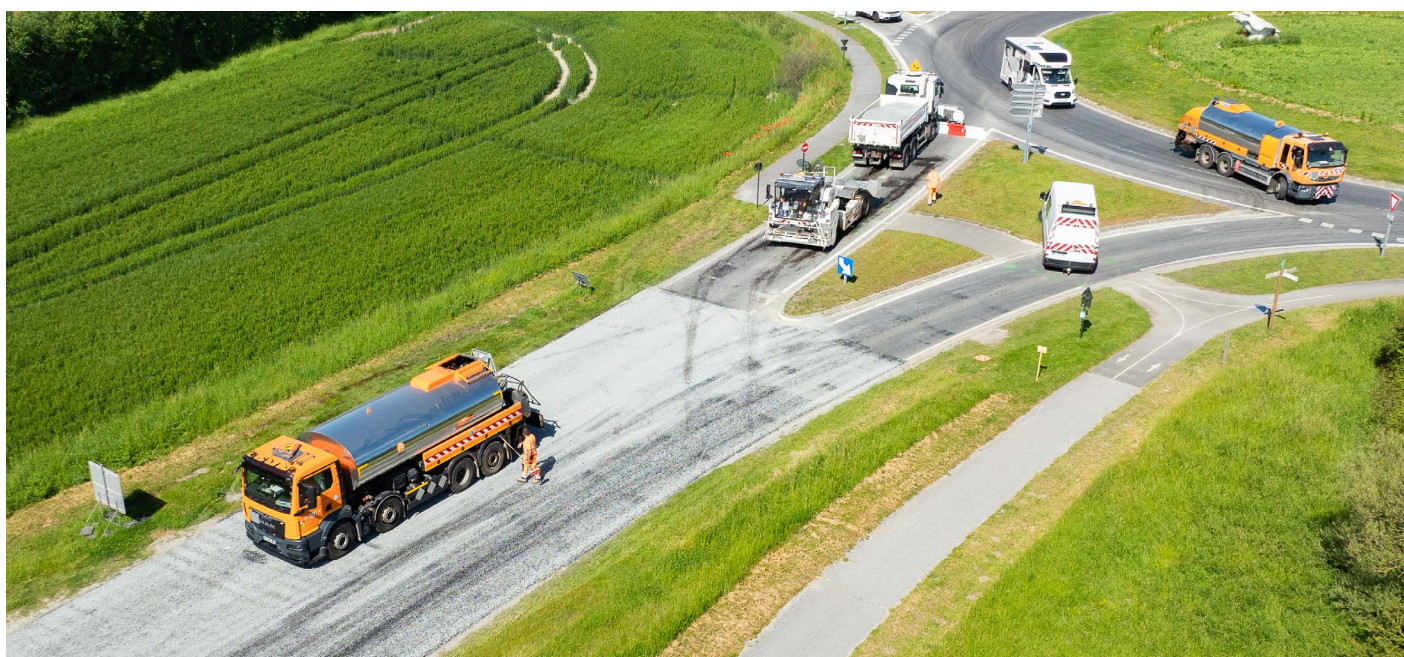
Le Département poursuit le déploiement de son schéma de covoiturage avec la création de nouvelles aires, notamment à Doullens et Péronne. Il accompagne également les opérations de sécurisation sur la RN25, aux côtés de l'État.

Objectif : favoriser des mobilités plus durables et fluidifier les déplacements du quotidien

Garantir la sécurité des ouvrages et des usagers

Plus de 10 M€ sont consacrés à l'entretien des ouvrages d'art, dont des travaux spécifiques sur les ponts levants et tournants du fleuve Somme, caractéristiques du territoire. Des investissements complémentaires permettront d'aménager des carrefours, d'installer des équipements de sécurité et de sécuriser les traversées.

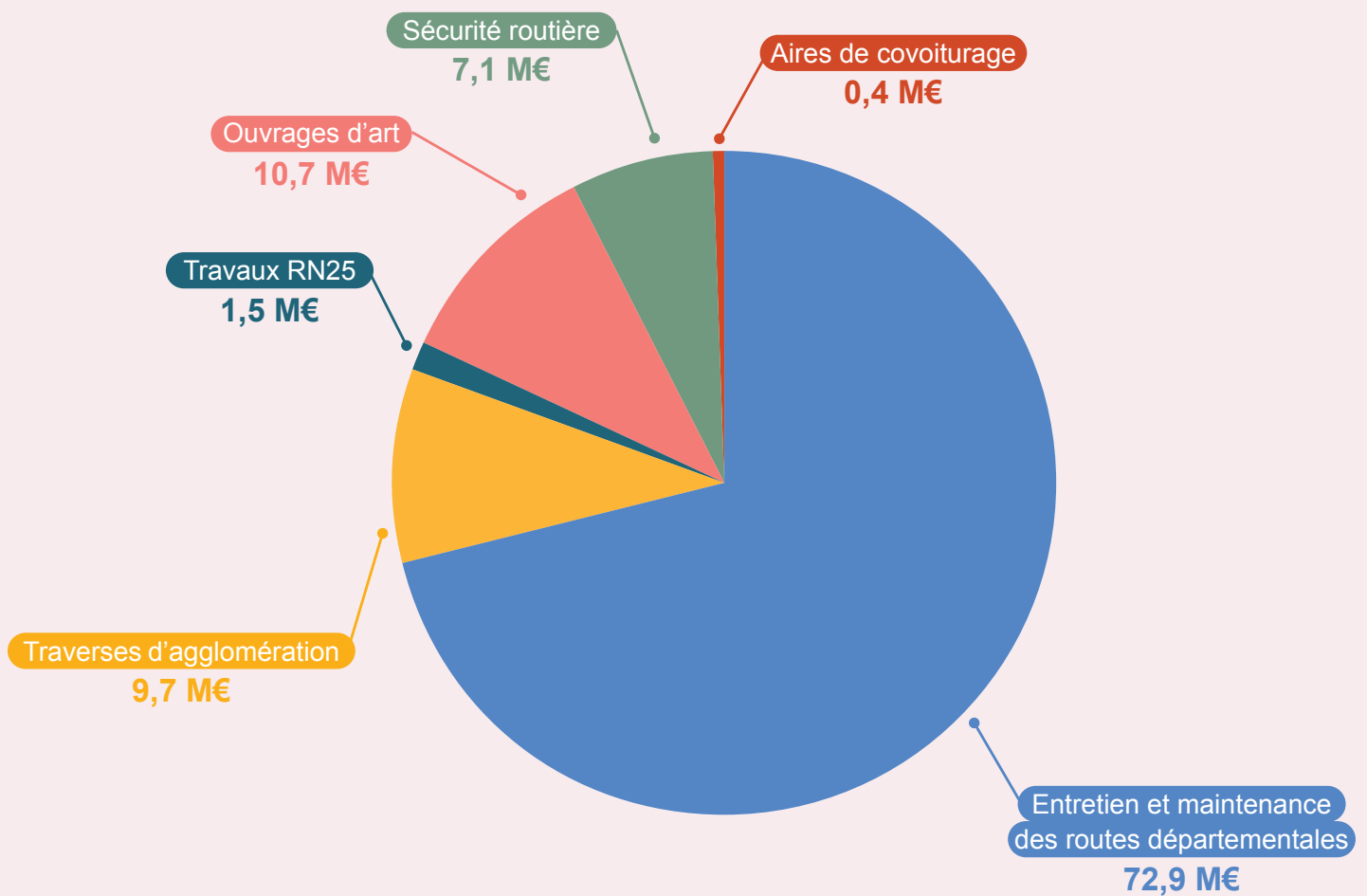
Objectif : prévenir les risques et renforcer la sécurité de tous.





102,3 M€

Faire des routes départementales un réseau sûr, performant et durable, au service des mobilités du quotidien, de la vitalité économique et de la qualité de vie dans la Somme.



Axe 4 - Assurer un accompagnement adapté des publics les plus fragiles tout au long de leur vie

La solidarité est au cœur des missions du Département. Chaque jour, il accompagne les enfants protégés, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap et les familles les plus fragiles.

À travers cet axe, le Département investit pour moderniser les équipements, soutenir les établissements médico-sociaux et adapter les réponses aux besoins de la population.

Cet effort vient compléter un engagement annuel de près de 100 M€ en faveur des structures d'accueil et d'accompagnement.

Plus de 64 M€ sont consacrés à cet axe dans le cadre du PPI.

Des actions concrètes pour accompagner tous les publics fragiles :

Un engagement sans précédent pour la protection de l'enfance

La protection de l'enfance constitue la priorité sociale majeure de ce Plan pluriannuel d'investissement. Face à l'augmentation des besoins et à la complexité des situations, le Département fait le choix d'un investissement historique pour améliorer l'accueil des enfants confiés et adapter les structures à leurs besoins spécifiques.

Près de 40 M€ seront mobilisés, en maîtrise d'ouvrage directe ou en partenariat avec des acteurs spécialisés tels que comme l'AMSOM ou l'ADSEA, afin de transformer durablement l'offre d'accueil :

- réhabilitation de plus de 200 places existantes,
- création de plus de 100 nouvelles places d'hébergement,
- développement de structures adaptées aux enfants présentant des besoins spécifiques ou des vulnérabilités particulières.
- travaux de réhabilitation et maintenance du Centre départemental de l'enfance et de la famille

Objectif : offrir à chaque enfant confié un cadre de vie stable, sécurisant et adapté à son parcours afin de lui permettre de se construire et de préparer son avenir.

Moderniser et développer les établissements médico-sociaux

Le Département soutient la rénovation, l'extension et la modernisation des établissements accueillant des personnes âgées et en situation de handicap, avec près de 12 M€ d'aides à l'investissement.

Objectif : améliorer les conditions d'accueil, de prise en charge et de vie des publics les plus fragiles.

Favoriser le maintien à domicile et l'accès à un logement adapté

Plus de 6 M€ sont mobilisés pour accompagner les habitants dans l'adaptation de leur logement face à la perte d'autonomie, soutenir la rénovation énergétique et lutter contre l'habitat dégradé ou insalubre.

Objectif : permettre à chacun de vivre chez soi dans des conditions de confort, de sécurité et de dignité.

Améliorer l'accueil et l'accompagnement de proximité

Le Département poursuit la modernisation de ses Maisons départementales des solidarités et de l'insertion (MDSI) afin d'améliorer l'accueil du public et les conditions de travail des équipes.

Objectif : garantir un accompagnement accessible, réactif et de qualité sur l'ensemble du territoire.

Agir dès les premiers moments de la vie

Le Département poursuit ses actions en faveur de la parentalité et du développement de l'enfant, notamment à travers le déploiement du dispositif « porte-bébé », sur l'ensemble du territoire.

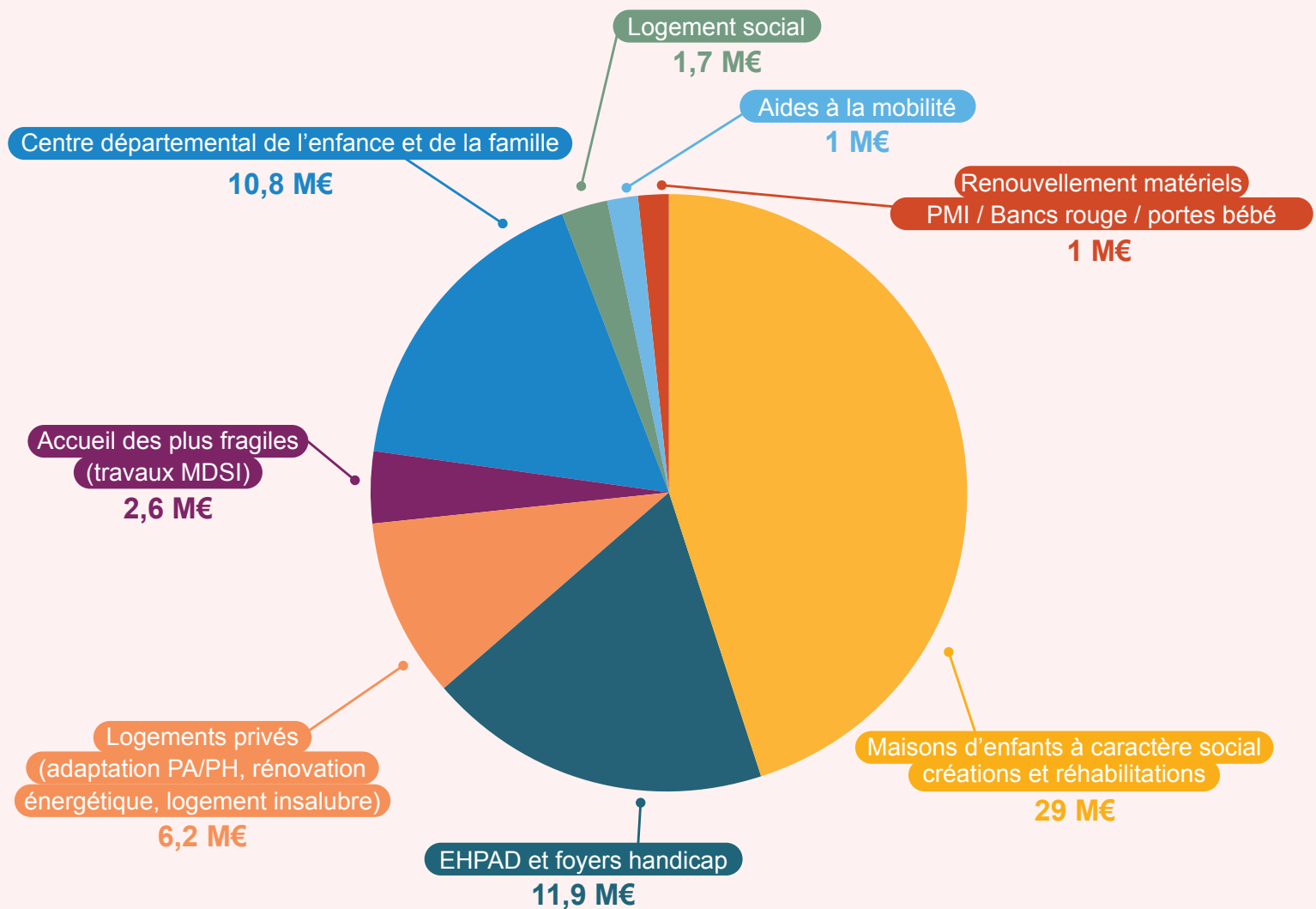
Objectif : accompagner les jeunes parents et favoriser un environnement propice au bon développement de l'enfant dès les premières années de vie.





64,2 M€

Faire de la solidarité une réalité concrète en apportant un accompagnement adapté à chaque étape de la vie, et en donnant en priorité aux enfants les plus fragiles les conditions nécessaires pour réussir, s'épanouir et construire son avenir.



Axe 5 - Valoriser les atouts culturels, patrimoniaux, touristiques, sportifs et associatifs au service du lien social et de l'attractivité

La culture, le patrimoine, le sport, le tourisme et la vie associative contribuent pleinement à l'identité et à l'attractivité de la Somme. Ils participent également à la qualité de vie et au lien social dans l'ensemble des territoires.

À travers cet axe, le Département investit pour préserver et valoriser les sites emblématiques, soutenir les équipements culturels et touristiques, développer les mobilités douces et accompagner les initiatives qui font vivre le territoire.

Au total, plus de 55 M€ sont mobilisés pour renforcer le rayonnement et l'attractivité de la Somme.

Des actions concrètes pour révéler et faire vivre la Somme :

Préserver et valoriser un patrimoine exceptionnel

Le Département investit dans plusieurs sites emblématiques du territoire :

- l'abbaye de Saint-Riquier, qui a célébré ses 1 400 ans en 2025, bénéficiera de travaux d'entretien et de mise en valeur ;
- la citadelle de Doullens, l'une des plus anciennes places fortifiées de France datant du XVI^e siècle, fera l'objet d'une première phase d'un vaste programme de restauration comprenant notamment la réhabilitation des remparts, du pont et de la porte royale, afin de mieux reconnecter le site à la ville et à ses commerces.

Objectif : préserver l'histoire et le patrimoine tout en renforçant l'attractivité des centres-villes et le développement économique local.

Renforcer l'accès à la culture et structurer les équipements

Le Département poursuit son engagement en faveur de l'accès à la culture pour tous avec notamment :

- la reconstruction de la Bibliothèque départementale de la Somme qui modernisera et dynamisera le réseau de plus de 150 bibliothèques rurales animé par de nombreux bénévoles ;
- le soutien à des projets structurants tels que la future implantation de la Bibliothèque nationale de France (BNF).

Objectif : réduire les inégalités d'accès à la culture et renforcer l'offre culturelle sur l'ensemble du territoire.

Développer une attractivité touristique durable et accessible :

Le Département accompagne les projets touristiques locaux, soutient l'entretien des chemins de fer touristiques et investit dans les mobilités douces avec plus de 10 M€ consacrés aux aménagements cyclables, notamment pour la traversée du Val de Nièvre.

Objectif : faire de la Somme une destination attractive, accessible et respectueuse de l'environnement.

Faire vivre la "Vallée idéale" de la Somme

À travers la stratégie « Vallée de Somme - Vallée idéale », le Département poursuit l'aménagement et la valorisation des paysages et des sites naturels, notamment à Breilly, Eaucourt-sur-Somme, Long, Étinehem-Méricourt ou encore dans la traversée de Ham.

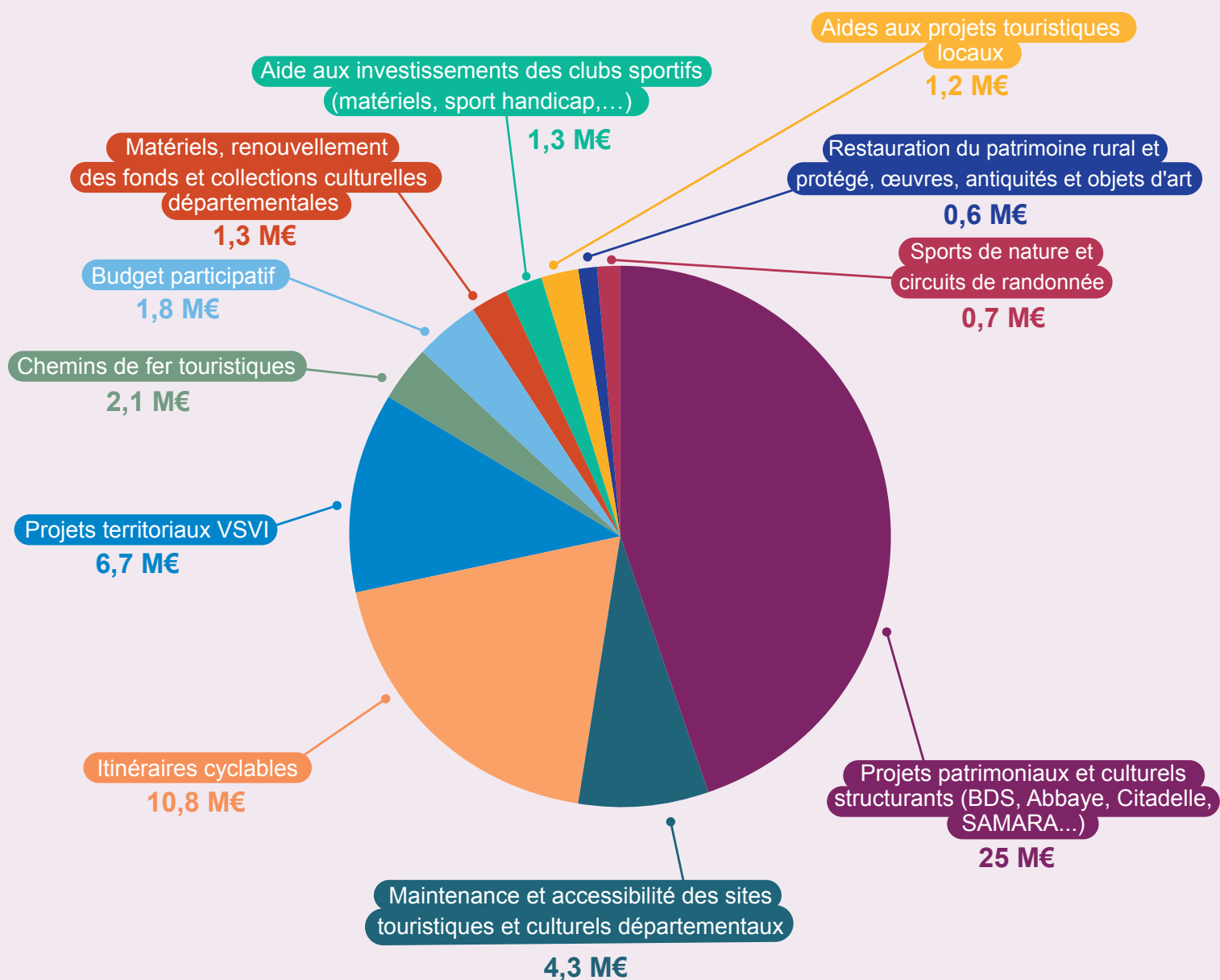
Objectif : renforcer le lien entre nature, tourisme et qualité de vie des habitants.





55,8 M€

Faire de la Somme un territoire vivant, attractif et accueillant, où patrimoine, culture, sport, tourisme et nature contribuent pleinement au bien-être des habitants, au lien social et au rayonnement du territoire, nécessaires pour réussir, s'épanouir et construire son avenir.



Axe 6 - Moderniser les équipements et les outils de l'administration pour renforcer l'efficacité du service public

La qualité du service public repose sur des agents engagés et sur des outils adaptés aux besoins des usagers. Le Département investit donc dans la modernisation de ses équipements, de ses bâtiments et de ses outils numériques. L'objectif est d'améliorer les conditions de travail des agents, de renforcer l'efficacité des interventions sur le terrain et de proposer un service public toujours plus performant, accessible et innovant.

Plus de 41 M€ sont consacrés à cet axe de modernisation de l'administration départementale.

Des actions concrètes pour un service public plus performant :

Investir dans des équipements modernes et performants

Le Département poursuit le renouvellement et la modernisation de ses matériels d'intervention, notamment pour l'entretien des routes et du fleuve. L'acquisition d'équipements innovants, comme l'autogravillonneur, permet d'améliorer la qualité des interventions tout en optimisant les coûts d'exploitation.

Objectif : faire mieux, plus vite et à moindre coût, dans une logique de bonne gestion des deniers publics.

Accélérer la transformation numérique de l'administration

Avec près de 20 M€ investis, le Département développe et modernise ses outils numériques pour accompagner les évolutions des usages et améliorer la performance des services.

Objectif : mettre à disposition des agents des outils plus performants, simplifier les démarches administratives et préparer l'intégration des nouvelles technologies, notamment l'intelligence artificielle.

Améliorer les conditions de travail pour mieux servir les habitants

Au-delà des équipements, cet axe vise à renforcer les conditions d'exercice des missions sur le terrain, dans l'ensemble des services du Département.

Objectif : garantir un service public de proximité efficace, réactif et de qualité.

Préparer l'administration départementale de demain

Le Département poursuit la démarche de modernisation de son organisation et de ses modes de fonctionnement, notamment à travers des projets structurants visant à rationaliser les implantations administratives et à favoriser les synergies entre services.

Objectif : renforcer l'efficacité collective, améliorer la qualité du service rendu et adapter durablement l'administration aux enjeux futurs.



Autogravillonneur

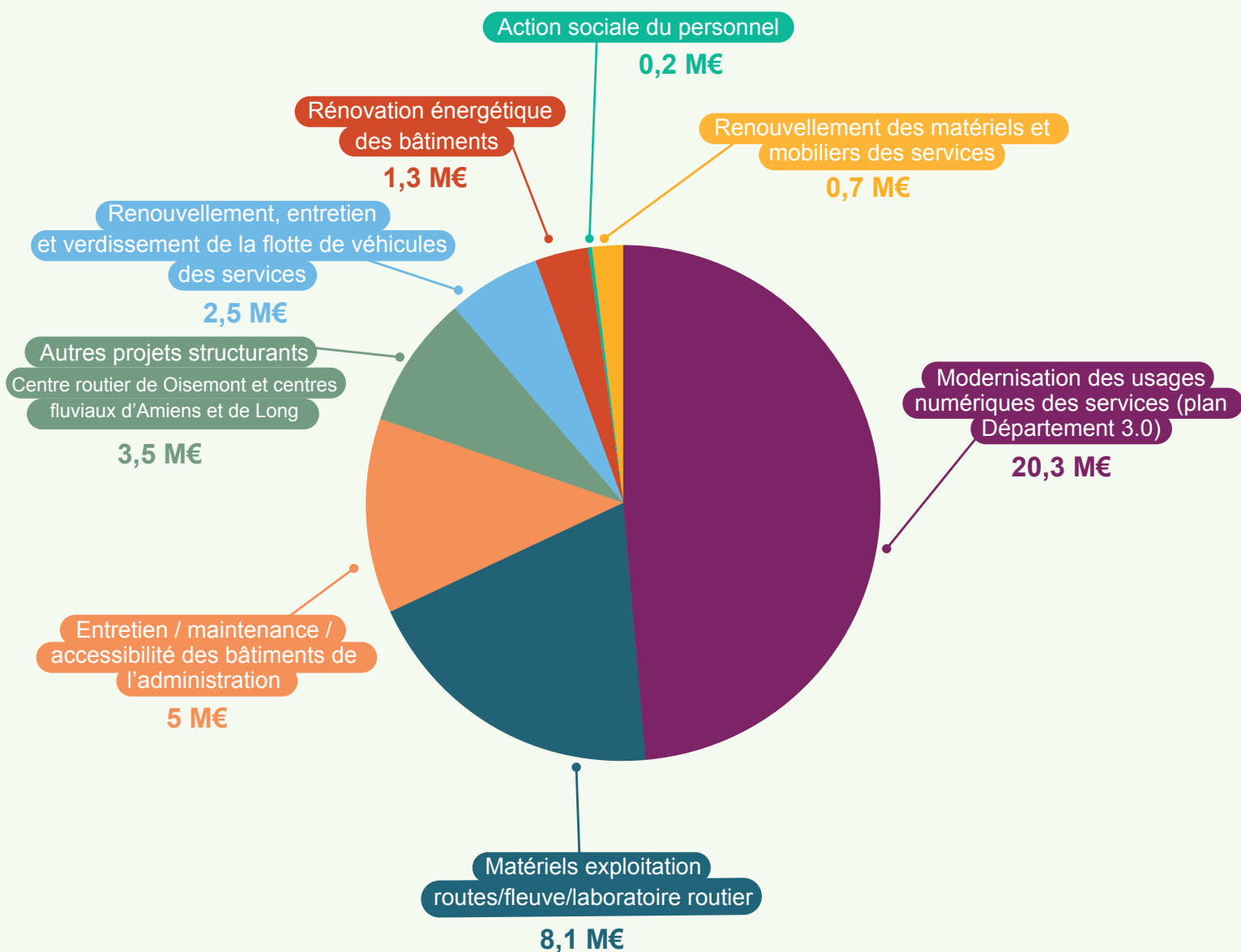


Site départemental Simone Veil



41,6 M€

Disposer d'une administration moderne, performante et innovante, capable d'accompagner les habitants au quotidien, de répondre aux attentes d'aujourd'hui et d'anticiper les défis de demain au service d'un service public toujours plus efficace et accessible.



Axe 7 - Préserver le patrimoine naturel et les ressources du territoire

La Somme possède un patrimoine naturel exceptionnel qui contribue à son identité, à son attractivité et à la qualité de vie de ses habitants. Préserver ces richesses est un enjeu majeur pour les générations futures.

À travers cet axe, le Département agit pour protéger les espaces naturels, préserver la biodiversité, prévenir les risques naturels et accompagner la transition écologique du territoire, conformément aux ambitions du Schéma des Espaces Naturels Sensibles 2025-2035.

Près de 28 M€ sont mobilisés pour relever ces défis environnementaux.

Des actions concrètes au service de l'environnement et du cadre de vie :

Préserver et valoriser les Espaces Naturels Sensibles

Avec plus de 9 M€ consacrés à cette politique, le Département poursuit l'acquisition, la restauration et l'aménagement de sites naturels remarquables. Un nouvel espace naturel situé à Brie, Éterpigny et Villers-Carbonnel a récemment été créé et fera l'objet d'une ouverture progressive au public accompagnée d'actions de valorisation.

Objectif : protéger durablement la biodiversité tout en permettant aux habitants et aux visiteurs de découvrir et d'apprécier ces espaces naturels d'exception.

Entretien et gérer durablement le fleuve Somme

Véritable colonne vertébrale écologique du territoire, le fleuve Somme bénéficie d'investissements importants destinés à assurer son entretien, sa préservation et sa valorisation. Son rôle est également essentiel dans la gestion des eaux et la prévention des risques d'inondation.

Objectif : concilier préservation des milieux naturels, valorisation du patrimoine fluvial et protection des populations.



Travaux Voyennes - Saint-Simon

Prévenir les risques naturels et protéger les habitants

Près de 6 M€ sont consacrés à la prévention des inondations, des submersions et des mouvements de terrain à travers des programmes d'aménagement, de sécurisation et de gestion des risques.

Objectif : anticiper les conséquences des aléas naturels et renforcer la résilience du territoire face aux effets du changement climatique.

Agir concrètement pour la transition écologique

Le Département poursuit ses actions en faveur d'un territoire plus durable : plantation de haies pour préserver les paysages et la biodiversité, développement des énergies renouvelables avec la solarisation des toitures des équipements publics, amélioration de la gestion de la ressource en eau et soutien aux démarches environnementales.

Objectif : inscrire la Somme dans une trajectoire écologique ambitieuse et responsable.

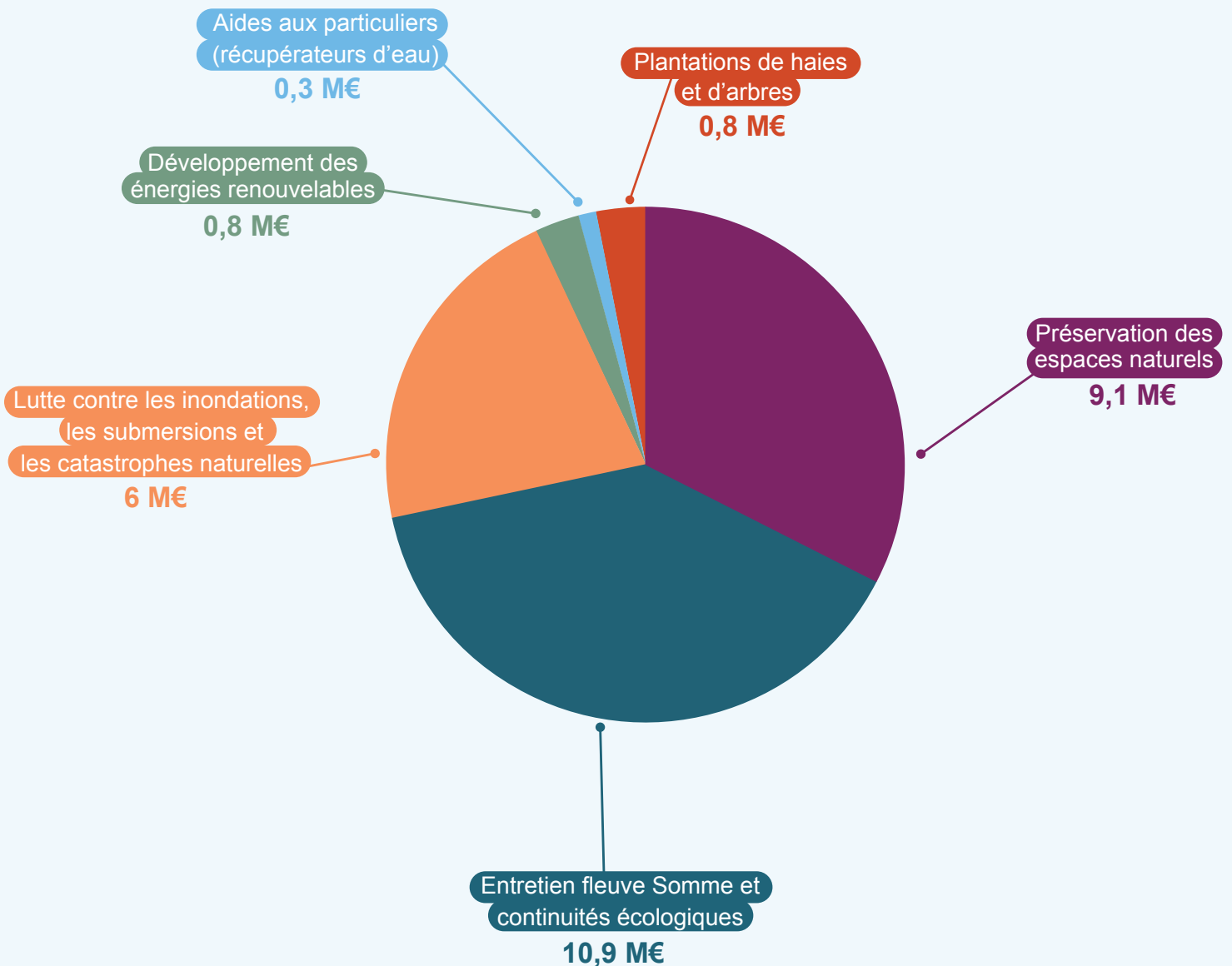




Etinehem Méricourt

27,9 M€

Faire de la Somme un territoire exemplaire en matière de préservation de l'environnement, où la protection de la nature, la qualité de vie des habitants et le développement durable se renforcent mutuellement au service des générations présentes et futures.



Axe 8 - Renforcer les moyens pour assurer la sécurité des personnes et des biens

Premier financeur du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Somme (SDIS), le Département accompagne les sapeurs-pompiers et les acteurs de la sécurité civile en investissant dans les infrastructures, les équipements et les moyens d'intervention. Ces investissements permettent de maintenir un haut niveau de protection sur l'ensemble du territoire et d'anticiper les nouveaux risques.

Des actions concrètes pour protéger les Samariens

Soutenir des équipes engagées au quotidien

Le Département agit aux côtés des sapeurs-pompiers afin d'améliorer leurs conditions d'intervention et de garantir la qualité du secours à la personne ainsi que la protection des biens et des populations

Objectif : permettre des interventions rapides, efficaces et adaptées à tous les types de situation

Moderniser les casernes et renforcer les infrastructures

Des investissements sont consacrés à la rénovation, à l'adaptation et à la modernisation des centres de secours, notamment avec des travaux engagés dans plusieurs casernes dont celle de Conty.

Objectif : offrir aux équipes des locaux fonctionnels, modernes et adaptés aux exigences opérationnelles de leurs missions

Équiper face aux nouveaux risques

Le Département accompagne le renouvellement et la modernisation des équipements, des matériels et des véhicules nécessaires aux interventions. Ces investissements permettent de répondre efficacement à l'évolution des risques naturels (inondations, tempêtes) mais aussi industriels et technologiques.

Objectif : garantir des moyens d'intervention performants, fiables et sécurisés.



Soutenir les acteurs du secours en mer

Au-delà de son engagement auprès du SDIS, le Département apporte également son soutien aux bénévoles de la Société nationale de sauvetage en mer qui assurent quotidiennement la sécurité des usagers du littoral et des activités maritimes.

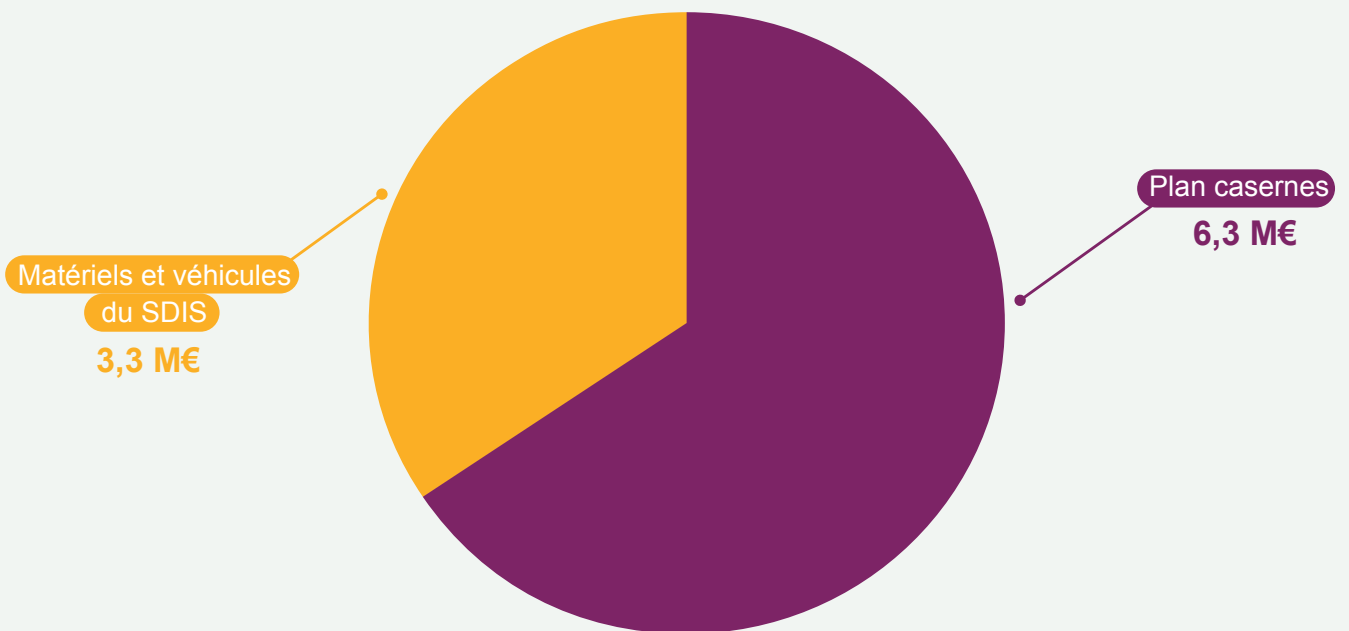
Objectif : assurer la sécurité en mer.





9,6 M€

Garantir à chaque Samarien un haut niveau de protection et de sécurité en soutenant les femmes et les hommes qui s'engagent au service des autres, et en donnant aux secours les moyens d'agir efficacement face aux défis d'aujourd'hui et de demain.



Axe 9 - Soutenir l'agriculture et les filières alimentaires du territoire

L'agriculture est un pilier de l'économie samarienne et un élément majeur de l'identité du territoire. À travers cet axe, le Département soutient une agriculture performante, durable et créatrice de valeur locale.

Ses investissements visent à renforcer les filières agroalimentaires, développer la transformation locale des productions, soutenir les circuits courts et accompagner les exploitations face aux défis économiques, climatiques et sanitaires.

Près de 7,8 M€ sont mobilisés pour accompagner cette ambition.

Des actions concrètes pour une agriculture forte et durable :

Relocaliser la transformation alimentaire et soutenir l'économie locale

Le Département accompagne les projets permettant de transformer localement les productions agricoles afin de renforcer les filières agroalimentaires samariennes et de développer l'emploi sur le territoire.

Objectif : créer davantage de valeur ajoutée localement, renforcer la compétitivité des exploitations et consolider l'économie agricole départementale.

Encourager la diversification et les circuits courts

Le Département soutient les agriculteurs dans la diversification de leurs activités afin de mieux faire face aux aléas économiques et climatiques. Il favorise également le développement des circuits courts et de l'approvisionnement local.

Objectif : promouvoir une alimentation de proximité et de qualité, notamment dans les collèges, tout en sécurisant les revenus des exploitants agricoles.



Aménager durablement les territoires ruraux

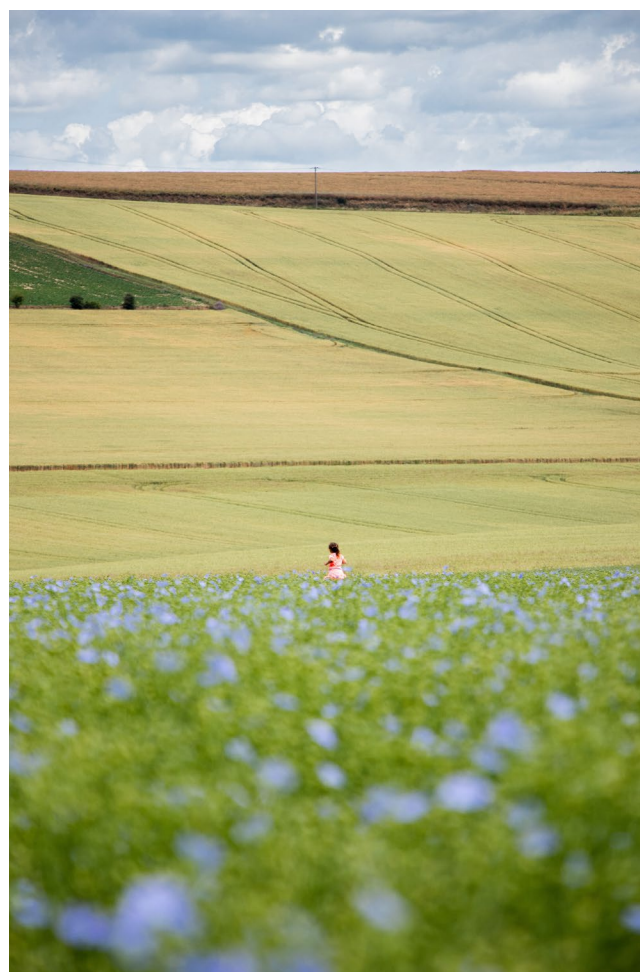
À travers les opérations d'aménagements fonciers agricoles, forestiers et environnementaux (AFAFE), le Département accompagne les communes dans des projets intégrant les enjeux écologiques : plantation de haies, gestion de l'eau, lutte contre les coulées de boues.

Objectif : concilier production agricole, préservation des ressources naturelles et adaptation au changement climatique.

Soutenir les éleveurs et la santé animale

Le Département agit aux côtés des éleveurs grâce à son laboratoire départemental d'analyses, acteur clé de la surveillance sanitaire et de la prévention des risques. Des investissements sont réalisés pour moderniser les équipements et renforcer la capacité d'intervention face aux crises sanitaires.

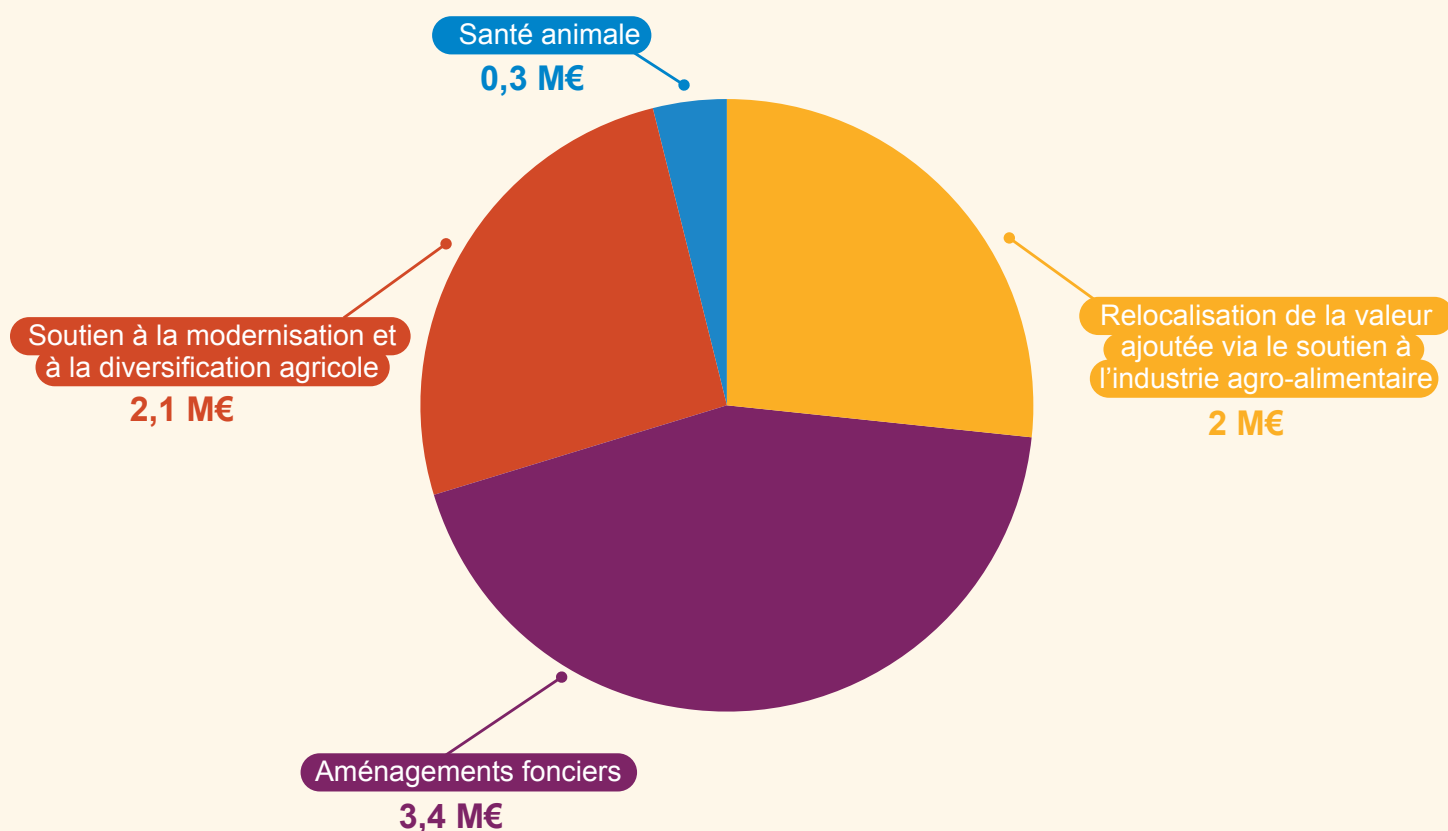
Objectif : garantir une agriculture sûre, performante et résiliente face aux risques.

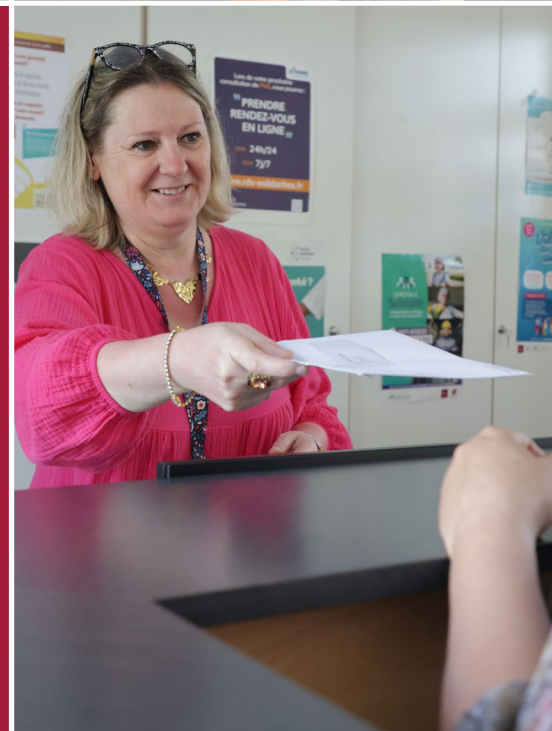




7,8 M€

Faire de l'agriculture samarienne un pilier encore plus fort de l'économie locale, en créant davantage de valeur et d'emplois localement en soutenant les agriculteurs dans leurs transitions et en répondant aux attentes des habitants en matière d'alimentation de qualité, durable et accessible.





Le Centre administratif départemental : Un projet structurant pour le service public

Un projet stratégique pour un service public plus efficace et plus moderne.

Aujourd'hui, plus de 550 agents du Département sont répartis sur 16 sites différents dans le centre-ville d'Amiens. Cette organisation, héritée du passé, entraîne des déplacements permanents, des coûts élevés et des difficultés de coordination entre les services.

Face à ce constat, le Département a fait le choix d'un projet structurant : regrouper ses services sur un site unique, moderne, accessible et adapté aux besoins d'aujourd'hui.

Ce projet répond à des objectifs concrets :

- améliorer l'accueil des usagers,
- faciliter le travail des agents,
- renforcer l'efficacité du service public,
- réduire durablement les coûts de fonctionnement.

Un projet moderne et tourné vers l'avenir

Le futur site regroupera les agents dans un bâtiment conçu pour répondre aux nouveaux modes de travail : espaces collaboratifs, outils numériques performants, accessibilité renforcée. Ce regroupement permettra également de mieux faire travailler les services ensemble, en favorisant les échanges et la réactivité au service des habitants.

Objectif : un service public plus simple, plus rapide et plus efficace pour les Samariens.

Un projet responsable et exemplaire sur le plan environnemental

Le futur bâtiment s'inscrit dans une démarche ambitieuse de transition écologique : meilleure performance énergétique, réduction des consommations, diminution de l'empreinte carbone, avec un impact significatif à l'échelle du territoire. En regroupant les services, le Département limite également les déplacements et optimise l'utilisation des surfaces.

Objectif : un service public plus respectueux de l'environnement.

Un projet vertueux et durable

Ce projet de 45 M€ ne pèsera pas sur les finances des Samariens. Son financement repose sur deux leviers : la vente des bâtiments aujourd'hui occupés, qui permettra de financer une part importante du projet et un emprunt à conditions très avantageuses, remboursé grâce aux économies générées par le regroupement : moins de loyers, moins de dépenses d'énergie, moins de coûts d'entretien et plus de mutualisation.

Un projet utile pour le territoire

Au-delà de l'administration, ce projet bénéficie aussi au territoire avec les bâtiments libérés en centre-ville qui pourront accueillir de nouveaux projets. Le patrimoine sera valorisé.

Conseil départemental de la Somme
43 rue de la République
CS 32615
80026 AMIENS cedex

03 22 71 80 80
www.somme.fr

